



L'ASSOCIATION
TRANS MUSICALES

Déclaration de missions et de valeurs

Le maître mot du développement durable est responsabilité. C'est d'ailleurs le titre de l'ouvrage référence de Hans Jonas, paru en 1979 : *le principe responsabilité*. Cette responsabilité s'exprime au bénéfice des générations à venir et déclenche une nouvelle éthique du présent caractérisée par l'abolition des frontières en silo tant sur le plan temporel que géographique, mais aussi par la pensée en écosystème où la cohérence et cohésion de l'ensemble dépassent l'ensemble des parties.

On peut aisément se demander pourquoi un artisan d'art en spectacle vivant, l'ATM en l'occurrence, s'intéresse à cette pensée au point de la prendre comme trame référentielle de son projet artistique et culturel.

Nous avons presque tout dit dans notre premier document, en date de 2005 :

« Notre tentative est d'établir un lien de cohérence entre le projet du festival et sa position de production. Elle s'appuie sur le sentiment que le fond et la forme ne font qu'un, et qu'un festival, organisme vivant, peut croire à l'utopie de les faire correspondre.

Estimant que le projet des Trans expérimente à sa manière une transposition artistique de la biodiversité, nous raccordons la diversité culturelle à la biodiversité parce que il y est toujours question de vie, de création dans un écosystème humain, en tant qu'environnement déterminé.

Le développement durable présente une pensée « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » qu'il décline en tant que démarche, tentant ainsi de réconcilier les paroles avec les actes.

- *Attentif, loin des indifférences, concerné par le monde et le vivant ;*
- *Réaliste, prenant appui sur un état des lieux, base d'analyse première ;*
- *Intelligent, au sens étymologique, car reliant toutes choses entre elles ;*
- *Global, intégrant les environnements à la problématique centrale ;*
- *Transversal, par l'établissement des trois cercles à l'intersection desquels se situe l'action ;*
- *Circonspect, mettant en avant le principe de réversibilité comme gage d'évolution respectueuse ;*
- *Lucide, considérant les incidences d'une action lors de sa conception.*

Au cours de ces presque quinze ans d'interrogations, de réflexions et d'actions, nous n'avons pas modifié notre perception du développement durable et solidaire. Ainsi le DDS est-il pour nous une pensée en capacité de participer à la pertinence de notre projet artistique et culturel, de sa conception à sa mise en œuvre, et de concourir à son utilité pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans sa réalisation ou s'y intéressant, du plus loin au plus proche. Dans les circonstances actuelles, encore marquées par le tropisme égoïste « après-moi-le-déluge », peut-être en est-ce aussi une des conditions ?

Pour ces raisons, nous acceptons à nouveau de nous conformer aux principes du développement durable et solidaire. Et nous n'en modifions pas notre interprétation.

- devoir de vigilance

Le devoir de vigilance conscientise les conséquences de nos actes. Caractérisé par une attitude attentive, loin des indifférences, concernée par le monde et le vivant, il exige lucidité et réalisme. Cette sollicitude est aussi l'assurance de négociation, d'adaptation, d'évolution et participe ainsi de la démarche d'amélioration continue au nom du principe de responsabilité, clé de voûte du développement durable et solidaire.

- devoir d'inclusion

Attention à l'autre et plus encore respect de sa différence, le devoir d'inclusion nous fait entrer dans la mise en œuvre du projet. La reconnaissance des parties prenantes, en interne comme en externe, prend acte de l'impossibilité à mener ce projet sans cette liaison permanente, mouvante et multiple avec elles. Les protagonistes sont nombreux et de ce point de vue, l'acteur culturel est aussi un maître d'œuvre en coordination qui doit prendre en considération et traiter à leur juste place l'ensemble des relations et interventions dont le projet a besoin pour s'incarner dans l'action.

- intégrité

Entre justesse et justice, le code de déontologie de nos comportements humains ne saurait être taxé de désuet. Ici se joue l'honnêteté et la loyauté de la démarche : dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit c'est établir une cohérence entre les discours et la manière dont ils sont traduits en actes. La conduite traduit la posture morale de nos engagements.

- transparence

La transparence est la vérification par autrui du respect des engagements. Nous pourrions presque la qualifier de garantie de la mise en œuvre du système. Elle vient en application logique des trois principes précédents qui, effectivement, ne valent que par une mise en information claire, simple, précise, directe et sans ambiguïté.

Dont acte.

Christina Mac

A handwritten signature consisting of a vertical line that curves to the right at the bottom, with a horizontal line crossing it from the left. There are some small dots and a short horizontal stroke to the right of the vertical line.